

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Conseil ISSN 2492-9727 n°11 – 13 novembre 2011 – France POULAIN

Les abris de jardin et garages en bois

Les abris de jardin et garages sont généralement de petites constructions réalisées au fur et à mesure de l'appropriation et des besoins des habitants de leur lieu de vie. Pour autant, leurs dimensions et leur volumétrie en font des éléments qui participent à la construction du paysage.

Il est donc important de savoir les intégrer correctement de manière à ne pas apporter de moins-value à ce paysage et ce, même si ces petites constructions ne doivent pas être trop cher à réaliser.



L'implantation en limite de parcelle (le long d'une haie, d'une clôture ou d'un mur) ou accolée à la construction principale est à privilégier. Ainsi, votre terrain ne sera pas obstrué et l'usage que vous en aurez sera facilité.

La structure, si elle est en bois massif, devra être lasurée ou peinte afin de durer plus longtemps. Si les poteaux en bois reposent sur des socles en béton ou en ciment, ceux-ci devront également être peints ou recouvert d'un parement.

La construction devra être la plus simple possible en respectant la volumétrie de l'habitation et l'architecture locale. Ainsi, et même si la plupart des modèles proposés dans les catalogues évoquent des petits chalets aux angles constitués de bois croisés saillants, il est préférable de prendre un modèle plus simple aux angles droits. Les clins de bois seront posés verticalement ou horizontalement sur la façade et pourront être de couleur sombre pour mieux se dissimuler dans le paysage. Dans certains cas, les cabanes de jardin peuvent également trouver tout leur charme dans une couleur riante et claire qui donnera du cachet au lieu, à condition que le site s'y prête.

La toiture sera en bac acier de couleur foncée dans le cas d'abris légers, en tôle ondulée ou autres matériaux simples. Si la construction présente une structure en bois massif, on pourra envisager une couverture similaire à la toiture de l'habitation principale.

Les menuiseries seront en bois, peintes de la même couleur que l'abri, ou que les menuiseries de l'habitation principale. Les portes de garage, si elles donnent sur la voie publique pourront être pleines ou à claire-voie et peintes.

Des plantations pourront être envisagées pour améliorer la cohésion de l'ensemble : une haie ou des arbustes d'essence locale.



Pour les box à chevaux ou autres petites constructions relatives au monde agricole, conservons à l'esprit qu'ils participent à la construction d'un paysage rural et qu'une grande diversité est déjà présente.